

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s.-6a. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, MERCREDI, 22 Novembre. 1848

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

JOURNAL RELIGIEUX.

LE COMMUNISME CHRÉTIEN.

(Premier article.)

Qui y a-t-il aujourd'hui de plus injustement impopulaire, de plus méprisé, de plus honni, de plus détesté qu'un communiste ? Et d'où vient ce poids énorme d'impopularité, de mépris et de haine qui s'est appesanti sur les socialistes actuels, et les a voués à une réprobation universelle, à une impuissance absolue, éternelle ? Est-ce parce qu'ils ont froissé l'égoïsme et alarmé, dans ce qu'ils ont de plus cher, les intérêts grossiers des hommes sans entrailles ? Non ; c'est parce qu'ils ont choqué le bon sens, la raison, l'expérience, les lois les plus vulgaires, les principes les plus élémentaires des sociétés, l'équité et l'indépendance ; c'est parce qu'ils ont révolté cet instinct d'ordre et de conservation qui, en dépit des erreurs, du déclin, des passions et de l'immoralité, existe, veille toujours au fond de la nature humaine ; c'est surtout parce qu'on a compris et senti qu'il n'y avait rien en eux de bon, de juste, de pur, d'honnête, de généreux, d'intelligent, et que, sous tous les rapports, on les a parfaitement déviés.

En effet, au lieu de nobéir qu'à de nobles motifs, à des intentions droites, de ne se proposer qu'un but grand et glorieux : le soulagement assuré de toutes les infortunes, de toutes les misères irréprochables, par la solidarité de tous les membres de la famille nationale fondée sur la charité chrétienne ; la moralité, l'élevation, la dignité des classes pauvres, par une éducation sainte et gratuite ; l'honneur, la sainteté, l'inviolabilité de la famille, par le développement du sentiment de la paternité, des vertus domestiques, et le resserrement des liens sacrés des époux ; le bannissement de la paresse et de la débauche, par le stimulant puissant des intérêts légitimes et bien compris, par l'amour et le respect de la propriété et de tous les droits ; la conquête ou l'agrandissement du cercle de toutes les libertés, par l'émancipation complète de la famille et de l'individu à l'égard de l'Etat, restreint dans sa puissance jusqu'aux limites compatibles avec l'ordre public, ils ont voulu changer la situation prospère de la société en un immense dénuement ; abaisser les hauteurs sociales jusqu'à l'infime misère des plus déshérités ; tirer le niveau sur les intelligences, non pas en élevant mais en abaissant les esprits ; détruire les liens sacrés du sang et les saintes affections de la famille ; changer la pureté des mœurs publiques et privées en une vaste prostitution ; transformer le peuple entier en une plèbe misérable attachée à la glèbe de l'Etat, devenu le seigneur féodal d'une nation d'esclaves ; faire de la France entière un bazar, et enfanter une égalité bestiale par l'asservissement, la pauvreté, les anguisses, la sauvagerie et l'abrutissement de tous. C'était vouloir ensevelir toutes les grandeurs de la civilisation sous des monceaux de ruines, et ravir d'un seul coup au genre humain les biens inappréciables que nous ont légués, au prix de leurs sueurs, de leur sang et de leurs larmes, les générations immortelles qui sont descendues dans la tombe.

Cette pensée infernale était bien digne des monstres qui l'ont conçue, car que sont ils pour la plupart ? Tout ce qu'il y a de plus impur et de plus immonde dans la société : ce sont des êtres dégradés qui n'ont vécu que de désordres, de libertinage,

léveraient également contre eux le riche et le pauvre, celui qui ne possède qu'une humble chaumière et celui qui habite un palais. Il y avait pourtant une marche bien simple à suivre qui les eût infailliblement conduits à leur but. Heureusement, ils ne l'ont pas comprise ! Ils n'ont pas compris non plus que leur plan est irréalisable : que du moment qu'ils transfèrent le domaine du sol à l'Etat, ils le frapperaient de malédictions, le condamneraient non-seulement à une grande stérilité relative, mais à une stérilité absolue, à se transformer promptement en jachères, et à ne plus produire que des épines et des ronces.

Ces hommes ne reconnaissent pas le cœur humain ; ils n'ont jamais rien vu, rien observé ; ils ignorent ce que la terre demande de sueurs pour être fécondée, et combien il faut que l'amour de la propriété soit fort dans l'homme, pour lui donner le courage d'entreprendre les travaux pénibles auxquels il se soumet, et la persévérance de les recommencer. Eux, qui envient les lois et le bien-être des riches, savent-ils ce qu'il leur en a coûté de peines et de privations à la plupart, pour arriver à une modeste fortune ? Que ne les ont-ils initiés ! Mais non ; ces messieurs voudraient être heureux à leur manière, c'est-à-dire être dans l'abondance et posséder tous les moyens de se livrer à la volupté, sans avoir jamais supporté le poids de la chaleur et du jour. Ce sont des félons inutiles, toujours prêts à dévorer la meilleure part de la ruche, et qui ne peuvent se persuader que la paresse et la débauche ne méritent que la honte et la misère. Ils sont altérés des joies et des délices des festins, sans vouloir se résigner à cette sentence qui pèse sur l'homme depuis le premier des jours : tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. *In sudore vultus tui vesceris pane.*

Ils n'ont compris qu'une seule chose, le cri de leurs basses convoitises toujours renaissantes, et les moyens de les assouvir. Ce moyen était la réalisation de leur plan, car, en donnant tout à l'Etat, ils compartaient bien que l'Etat serait eux-mêmes, et alors que leur eût-il manqué ? Mais ils avaient compté sans la France. Il ne leur reste aujourd'hui de tous leurs rêves que la confusion d'une délicate honteuse, et la ruine de leurs espérances insensées. Ils sont souverainement méprisés, parce qu'ils sont infiniment méprisables : leur système est une horreur, une monstruosité.

Cependant cette doctrine existe et compte encore de nombreux disciples ; si fautive, si absurde, si impie qu'on la suppose, par cela seul qu'elle s'est formulée, qu'elle est devenue un dogme et a eu des adeptes, il faut qu'elle contienne quelque élément de vérité, qui seul ait pu lui servir de base, et lui permettre de séduire des intelligences incultes ou égarées. Toute théorie subversive et radicale a toujours été motivée par de grands abus, par de grandes fautes, par de grandes injustices ; c'est la réaction et la colère de la douleur et du désespoir contre leurs causes présumées ; aussi toute théorie subversive repose-t-elle sur un principe d'ordre et d'équité, sans quoi elle ne réussirait pas à se faire accepter. Ce qui la fausse, ce qui la perd ou la rend infiniment injuste et désorganisateur, c'est l'abus, l'excès, l'exagération de son droit. Voix terrible et mystérieuse de la souffrance et de la misère contre l'opulence orgueilleuse et impitoyable, elle veut imposer à d'autres et par conséquent perpétuer les maux qu'elle a soufferts, ou bien bannir l'imperfection de ce monde, malgré que

mettent pas de se le procurer. Nul ne doit pâtir en ce monde, que tous ne pâtissent sinon également, du moins proportionnellement et simultanément. C'est pourquoi il est écrit qu'il faut pleurer avec ceux qui pleurent.

Tout homme qui naît ici-bas apporte avec lui des droits sacrés qui imposent à la société dont il est membre de graves, d'imprescriptibles devoirs. C'est l'ensemble de ces droits individuels et de ces devoirs sociaux qui constitue ce que nous appelons le COMMUNISME CHRÉTIEN.

Ainsi, l'on voit que si nous félicitions, autant qu'il nous est donné de le faire, la criminelle folie des misérables qui voudraient bouleverser tout ordre social pour satisfaire leurs désirs grossiers et cupides, nous ne demeurons pas indifférents aux justes plaintes de ceux qui souffrent, puisque nous ennoblissons un mot que d'autres ont déshonoré par leurs attentats, et que, si nous fondons notre socialisme sur le principe de la fraternité évangélique que ces derniers prétendent donner aussi pour base à leurs doctrines, il n'y a rien de commun entre eux et nous.

L'abbé J.

[A continuer.]

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Ma fille sera duchesse.

[Suite.]

III

Dès la pointe du jour, Robert après avoir envoyé dire à Gustave que madame Vernier le priait de passer immédiatement chez elle, alla réveiller sa sœur et sa nièce ; et à peine le jeune homme fut-il arrivé que l'ancien sergent leur ayant rendu compte de son dernier entretien avec M. Gerbouleau, une grande conférence s'engagea entre ces quatre personnes animées d'un même intérêt.

Une heure plus tard, M. le duc de Valmabelle était encore plongé dans un sommeil profond, quand l'un de ses deux domestiques entra tout à coup pour lui annoncer le frère de son hôte. Bien que fort désagréablement surpris d'une visite aussi matinale, le baron ne laissa pas échapper le plus léger signe d'humeur. Il se jeta à bas du lit, endossa une robe de chambre et courut à la rencontre de Robert, auquel il fit le plus riant accueil.

— Monsieur, lui dit celui-ci, vous me pardonnerez d'avoir troublé votre repos à un moment si peu opportun, lorsque vous connaissez le motif qui m'amène. — Point d'excuses, mon cher monsieur, point d'excuses, de grâce... Je vous écoute.

— La résolution que vous prendrez à coup sûr après m'avoir entendu, il vous sera sans doute agréable de pouvoir l'exécuter aujourd'hui d'aussi bonne heure que possible ; d'ailleurs, j'ai pensé que, votre conduite dut-elle tromper mes prévisions, comme il importe au bonheur de mon frère qu'il ne sache jamais rien de ce que vous allez savoir, il serait plus prudent de venir vous faire ma confiance bien avant l'instant ordinaire de son lever. Vous trouverez donc tout naturel que je commence par vous demander votre parole d'honneur de me garder un secret inviolable. — Encore une fois, monsieur, vos excuses sont de trop. Du reste, vous pouvez compter, de ma part, sur une discrétion à toute épreuve.

est venu me faire part de vos honorables propositions, ce sera je crois, vous expliquer suffisamment ma démarche...

— Dont j'apprécie toute la délicatesse. — Vous voilà bien dissuadé de votre projet de mariage, n'est-ce pas ? — Hé !... hé !

— Quels que soient en effet vos sentiments pour ma nièce, une roturier sans fortune ne saurait convenir à un gentilhomme opulent devant lequel s'ouvre un avenir si splendide, et je ne puis que vous approuver... Dans tous les cas, votre suffrage me serait précieux.

— Seulement, faites attention à une chose...

— Vryons. — L'honneur vous interdisant d'avouer à mon frère votre véritable raison, vous allez vous trouver dans un terrible embarras... Au fait...

— Rompez le nœud gordien... Il ne faut pas que vous revoyiez M. Gerbouleau ; il ne faut que vous éloigner sur-le-champ ; il faut devancer son réveil... J'improviserai un prétexte quelconque. D'abord il s'étonnera, s'emportera un peu ; mais las de mâcher à vide, il ne tardera pas à se calmer, et tout sera dit. C'est à la nécessité de ce départ subit que je faisais allusion tout-à-l'heure. — M. Gerbouleau n'est-il pas... Eh bien, tant mieux !

— Eh quoi ! vous persistez !... — A été votre neveu. Oui, mon cher oncle, oui-certes, je persiste ; et je suis le plus heureux des hommes !

— Persiste ! grimée Robert, j'ai joliment réussi avec ma romanesque faible du *parure sans le savoir* dont je m'applaudissais tant !... Ces maudits nobles ! Il est écrit qu'il faudra que j'aie toujours à me plaindre d'eux ! Ne dirait-on pas que celui-ci ne s'avise de se piquer de désintéressement que tout exprès pour me taire endiabler ? — Qu'avez-vous, mon cher monsieur Robert, lui demanda Valmabelle. Est-ce que, par hasard, vous me verriez avec répugnance entrer dans votre famille ?

— Pas du tout, monsieur le duc, pas du tout... Loin de là... c'est un honneur !... un insigne honneur... mais je restais interdit, confondu de votre générosité... qui ne surprendra pas moins ma sœur et ma nièce... Souffrez que j'aie les en instruire.

Et il sortit précipitamment. — Vingt minutes s'étaient à peine écoulées et Valmabelle n'avait pas encore eu le temps de se rendre, quand tout à coup il se dressa sur son séant en entendant frapper doucement à sa porte. Puis une voix de femme prononça ces mots :

— Ne bougez pas, monsieur le duc ; restez dans votre lit et permettez-nous d'entrer. L'urgence de ce que nous avons à vous dire excusera l'irrégularité de notre visite. — Le même préambule à peu près, murmura Valmabelle... Allons, aujourd'hui tout le monde a juré de m'empêcher très-poliment de finir ma nuit ! Entrez, madame, entrez, ajouta-t-il d'un ton de respectueux empressement.

La porte souvrit et Mme Vernier parut, suivie de sa nièce.

Monsieur, lui dit la première, vous venez de manifester une noblesse d'âme qui nous autorise à espérer beaucoup de la révélation que nous allons vous faire. — Encore une révélation ! pensa-t-il... c'est une journée de brancards qui commence pour moi !... mais qui commence trop tôt.

— Monsieur le baron, reprit Mme Ver-

— Permettez, madame, prendre ce qui vous est refusé, c'est ravir ; prendre ce qui vous est donné, c'est recevoir.

— Mais, monsieur, objecta vivement Caroline, si mon père m'a donnée à vous, moi je me suis donnée à Gustave, à Gustave seul.

— Permettez, mademoiselle. Pour se donner, il faut d'abord s'appartenir.

— Ah ! monsieur le duc, l'amour mutuel de ces deux enfants droit toucher votre noble cœur. — Beaucoup moins que les charmes de Mlle Caroline !

— Vous n'êtes pas homme, pourtant, à vouloir l'épouser malgré elle, j'en réponds. — Il ne faut répondre de rien.

— Mais je ne vous aime pas, monsieur. — C'est un grand malheur pour moi, mademoiselle.

— Je ne vous aimerai jamais. — Il ne faut répondre de rien.

— Ainsi donc, monsieur le duc, vous êtes déterminé à vous prévaloir du consentement de mon frère ? — Oui, madame.

— Et vous ne rougissez pas d'une pareille lâcheté ! — Non, madame.

— Je m'étais formé de vous une bien fautive idée, monsieur. — Eh ! madame, on passe sa vie à se former des idées fautes.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que vais-je devenir ? s'écria la jeune fille tout en larmes. — Vous allez devenir ma femme, charmante Caroline ; mais soyez persuadée que je ne négligerai rien pour vous consoler d'un si cruel, d'un si terrible événement.

— Oh ! dit Mme Vernier furieuse, vous vous croyez bien sûr de parvenir à votre but... J'y touche.

— Sortons, ma nièce... cet étranger est inexplicable.

— Mille pardons, mesdames, de ne point vous reconduire.

Après leur départ, Valmabelle, sentant que les deux colloques qu'il venait de soutenir avaient définitivement chassé le sommeil, se leva et se fit habiller. Comme sa toilette finissait, il vit un homme se précipiter dans chambre, la menace au front. C'était Gustave.

IV.

— Je sais tout, monsieur, dit le jeune Vernier.

— Vous savez tout ? Je vous en félicite. C'est rare à votre âge.

— Ne plaisantez point... Vous avez la prétention d'épouser ma cousine... J'en ai la certitude.

— Ce ne sera pas, du moins, avant de m'avoir tué. — Nous sommes loin de compter alors ; car je veux épouser votre cousine, et je ne veux pas vous tuer.

— Refuserez-vous de vous battre avec moi ? — Tout juste.

— Parce que vous êtes gentilhomme et que je suis roturier, n'est-ce pas. — Parce que je veux épouser votre cousine.

— Prudence admirable !... Vous oubliez qu'il vous faut à tout prix des émotions violentes. — Ce duel ne me causerait aucune émotion.

— Vous ne songez plus que le danger est votre élément. — Ce duel ne m'exposerait à aucun danger.

— Insolent !... — Vous êtes mal disposé... Je vous céde la place. Il doit faire jour chez votre oncle, maintenant... Au revoir.

— Vous ne sortirez point que nous n'ayons pris rendez-vous. — Nous ne prendrons pas rendez-vous et je sortirai.

— Parbleu ! je saurai bien vous contraindre à vous battre. — Parbleu ! je saurai bien

qui n'ont jamais eu ou pu supporter l'idée imparfaite. Toute erreur repose donc sur

longtemps déjà mon frère est ruiné ; il ne

Caroline. — J'ai eu cette témérité ma-

— Parbleu ! je saurai bien vous contraindre à vous battre. — Parbleu ! je saurai bien

— Eh bien ! dit celui-ci en entrant, est-ce qu'il sera...

Le reste de la famille était réuni au salon. Un coup-d'œil suffit à l'ancien droguiste pour deviner que son frère avait parlé ; et comme, la veille au soir, il ne s'était ouvert à lui qu'avec l'idée que l'indiscrétion de Robert pourrait lui épargner la première explosion du désespoir des amants et de la colère de Mme Vernier, la chose générale, confirmant ses prévisions, le mit en belle humeur au lieu de l'affecter péniblement. Quant au duc, sa sérénité ne se démentait point ; de sorte que, devant le repas, les frais de la conversation ne furent guère entretenus, sauf quelques mots et quelques non farouches, que par l'impromptu et son nouvel hôte, qui, du reste, eurent la pudeur de s'interdire provisoirement toute allusion à la circonstance.

Au sortir de table, le beau-père et le gendre futur allèrent, bras dessus bras dessous, se promener dans le parc : et Robert ne put résister à la tentation de les suivre furtivement pour épier leur entretien derrière le feuillage. Mais bientôt ils quittèrent le parc, et le duc suivit dans la maison M. Gerbouleau, qui, disait-il, avait une petite affaire à terminer avec lui. Robert ne tarda pas à revenir exaspéré.

— Croyez-vous, ma sœur, dit-il, que duc de malheur a eu l'infamie de raconter à Jean nos tentatives auprès de lui, et qu'ils sont encore à en faire des gorges chaudes ?

— Oh ! je me déferai de cet homme-là ! murmura Gustave avec l'accent de la rage ; n'importe de quelle façon, je me déferai de cet homme-là.

— Oui, des gorges chaudes, poursuivit Robert ; et j'avoue qu'il y a de quoi. Jugez du bel effet qu'il a dû produire sur le duc mon histoire de la ruine de Jean ! Ce va-tout Jean, hier soir, ne lui avait-il pas fait voir, ne lui avait-il pas fait compter la dot toute prête de Caroline !... Quelle ressource nous reste-t-il ? — Aucune, hélas ! aucune... Il faut mourir ! balbutia la jeune fille.

— Il faut qu'il meure ! tonna Gustave, qui allait et venait convulsivement, et qui finit par sortir de la chambre avec précipitation.

A continuer.

JOURNAL SCIENTIFIQUE.

PHYSIQUE.— Carbonisation du bois par la vapeur d'eau.— Dans un mémoire très-développé et plein de faits curieux, M. Violette, directeur de la poudrière d'Esqueredes, communique à l'Académie le récit des tentatives heureuses qu'il a faites pour appliquer, à la carbonisation du bois, la vapeur surchauffée à l'aide de laquelle MM. Thomas et Laurent avaient depuis longtemps trouvé le moyen de revivifier le noir animal. D'après une observation de M. Rabinet, MM. Thomas et Laurent avaient même été plus loin que ne le pense M. Violette, et, dès la dernière exposition des produits de l'industrie, ils présentèrent des échantillons de charbon de bois obtenu par la vapeur. Quoi qu'il en soit, M. Violette, en commençant, rappelle que le charbon employé dans la fabrication de la poudre diffère beaucoup du charbon pur, et renferme des éléments influant notablement sur la qualité de la poudre et dépend elle-même de la préparation à laquelle a été soumis le bois. Le charbon est roux ou noir, selon la quantité de charbon qu'il a reçue. A 200 degrés le bois ne se carbonise pas ; avec 250 degrés on ne peut produire que des brûlots ou charbons incuits ; 300 degrés donnent du charbon roux, et 350 du charbon noir. C'est exclusivement du charbon roux que produit M. Violette. En substituant l'emploi de la vapeur d'eau surchauffée à l'action directe du feu dans cette production, le directeur d'Esqueredes a obtenu à la fois économie dans le prix de revient de son charbon, un peu plus de force dans la poudre fabriquée, et une augmentation considérable dans le rendement ; en effet, les anciens procédés donnent, pour une quantité de bois déterminée, 18 pour 100 de charbon roux, et 14 pour 100 de charbon noir.

cation du bois, opération à propos de laquelle il présentait de nouvelles communications à l'Académie.

JOURNAL EPICURIEN.

SES DEVOIRS ENVERS LA SOCIÉTÉ, LA FAMILLE ET LUI MÊME ;

par A. Egron, ancien inspecteur à Paris. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-18 Jésus de 40 pages.

Résumons le livre... intéressant de M. Egron. Il nous semble en effet admirablement l'existence de l'ouvrier dans les professions les plus diverses et contenir tout ce que l'ouvrier doit connaître soit pour son bien-être physique, soit pour son amélioration morale. Plusieurs chapitres offrent des considérations remarquables, notamment celui intitulé : Le Dimanche et le Lundi des ouvriers. En un mot, nous regardons ce livre comme une excellente et véritable Morale en action des classes ouvrières, et nous ne sommes point surpris que l'Académie française ait cru devoir appeler l'attention publique sur cet utile travail, en accordant à son auteur une des récompenses dont elle dispose. Plaise à Dieu que ses prix soient toujours aussi bien mérités !

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant chez MM. J. & O. Crémazie, Québec.

EXTRAITS des derniers journaux français.

On nous rapporte une anecdote assez curieuse, et dont nous nous reprocherions de ne point régaler nos lecteurs. Il s'agit encore du dernier banquet démocratique du faubourg Poissonnière et du citoyen Pierre Leroux, qui prononça à ce banquet le très-beau toast que voici : Aux martyrs de la montagne ! c'est-à-dire à Marat, à Couthon, à Robespierre, à Saint-Just... D'autres que le citoyen Pierre Leroux en ont porté Ala guillotine ! C'est plus franc !

Donc le citoyen Pierre Leroux sortait du banquet pour regagner son logis, marchant lentement comme un philosophe, et de temps en temps s'arrêtant tout court sur les trottoirs pour rêver à quelque palinodésie républicaine et socialiste. Dans un de ces temps d'arrêt, il se trouva juste en face d'un homme qui, voyant la tournure et la redingote hétéroclite du citoyen Pierre Leroux, eut qu'il s'agissait d'une aumône à faire. " Ne vous arrêtez pas plus longtemps, mon brave homme, dit-il aux philosophes, je ne puis rien vous donner : la république m'a ruiné. Que le bon Dieu vous assiste ? "

Ces paroles réveillèrent en sursaut le citoyen Pierre Leroux. Il aurait bien saisi cette occasion de faire un discours socialiste au passant ; mais il n'avait aucun de ses livres dans sa poche et il était nuit ; il n'aurait pu lire.

Cette anecdote nous en rappelle une autre :

Plutarque nous apprend que Philopœmen, illustre chef de la ligne athénienne, avait aussi, lui, une fort piètre tournure. Un jour, étant allé se promener dans les environs de Mégare, les gens d'une ferme le prirent pour un manouvrier qui cherchait de l'ouvrage, et lui proposèrent de l'occuper à fendre du bois. Le guerrier, au moins aussi philosophe que le citoyen Pierre Leroux, trouva plaisant d'accepter leur offre et se mit à sa rude besogne. Ses officiers, l'ayant rejoint, furent très-surpris de le trouver ainsi la hache à la main ; alors il leur dit en riant, [car Philopœmen riait il avait cela de mieux que le citoyen Pierre Leroux, qui ne rit jamais], il leur dit : " Vous le voyez, je paye ici les intérêts de ma mauvaise mine. "

Entré chez lui, Philopœmen s'amusa à faire quelques couplets sur cette aventure : c'est ce que Plutarque a oublié de nous dire. Sans doute il ne connaissait pas ce manuscrit rarissime, qu'un helléniste de nos jours a découvert.

Ont des dettes au lieu de rentes, Et c'est parti au créancier, Qu'ils fassent suivre de l'huissier, En les laissant, etc. Le paysan, ou peu s'en faut, La tête en bas, les pieds en haut ; On pousse pour chefs des subalternes, Des bourgeois pour des lanternes ; Le moussaie pris le gouvernail, Et le loup la clé du bercail ! En les jageant etc.

On pourrait mettre aux vers de Philopœmen l'air connu de : Tout le long, le long de la rivière. Ceci soit dit pour les Français qui chantent encore ; mais, hélas ! le nombre en devient de plus en plus rare ! J. B.

M. Louis Blanc se trouve avoir défini la situation de la presse sous une république tempérée par l'état de siège. " Le droit d'être libre, dit-il, ne suffit pas pour l'être, il faut en avoir le pouvoir. " (Id.)

ÉPIGRAMME ROUGE. En février, derrière une embuscade, Je n'abatis que deux municipaux, Et je fus décoré du titre de héros, En juin, ferme à la barricade, En tuant un mobile et trois nationaux, Je croyais avoir fait merveille, Lorsqu'on me garrotta soudain Comme un voleur de grand chemin ! ! Je vois qu'en république, un héros de la veille Est un brigand du lendemain. (Cora.)

Un des plus fougueux commissaires-généraux de M. Ledru-Rollin racontait dans un salon politique divers épisodes de son odyssey à travers les populations réactionnaires d'un département du Midi.—On n'imagine jamais, ajouta-t-il en forme de conclusion, le mal que m'ont donné ces brigands-là. Pendant un mois il mangeait dans d'ignobles bouchons, couchant dans d'affreuses auberges... J'entends bien, dit malicieusement Mme de M..., vous autres commissaires généraux, vous étiez des patriotes de grand chemin. (Cora.)

Parmi les représentants élus, on sait par quels procédés, dans nos malheureuses colonies des Antilles, se trouve un nègre nommé Mazuline. Il est cocher de M. Perneti, et il n'a pas cessé d'exercer ses fonctions, dont il cumule le salaire avec les 25 fr. par jour. Ainsi, il pourra conduire son maître à l'Assemblée nationale, descendre de son siège de représentant. Il a toute l'intelligence d'un nègre affranchi qui a passé sa vie avec des valets : brave homme, du reste, fidèle domestique, cocher adroit. Vive l'égalité ! (Id.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. " Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. " QUÉBEC, 22 NOVEMBRE 1848.

Nous reproduisons aujourd'hui, pour l'avantage de nos lecteurs de la campagne, l'extraordinaire que nous avons donné hier.

Nouvelles d'Europe, Jusqu'au 4 novembre. Arrivée de PACADIA. New-York, 20 novembre, 1848.

Le Steamer Acadia est arrivé hier à Boston à 6h A. M. Les nouvelles qu'il apporte sont importantes.

Irlande.—Les procédés d'état ont recommencé à Dublin. Le Procureur Général a donné son permis pour l'octroi du Writ d'Erreur, sous le certificat du Conseil de M. O'Brien, au procès de ce dernier à Clonmel. Le même permis a été accordé dans les causes de MM. Meagher, McManus et O'Donohue.

L'Assemblée nationale a terminé la révision de la constitution qui a été proclamée. Autriche.—Tout est encore incertain sur l'issue des affaires de Vienne. Les dernières nouvelles par la voie de Berlin, sont du 28 octobre. A cette époque toute les tentatives faites pour engager les Viennois à se rendre ayant été inutiles, le prince Windisgrätz avait commencé à bombarder la ville. La marche des Hongrois qui s'avancèrent au secours de Vienne, avait été plusieurs fois empêchée par le feu des troupes impériales. Toute la semaine s'était passée en combats sans résultats entre les assiégeants et les assiégés et avec une perte considérable aux deux partis. Les dernières nouvelles, reçues par la voie de Ratisbonne, étaient que quatre faubourgs étaient en feu et que la canonade continuait tout le jour.

Les troupes sont en possession de la ligne du Nord, mais elles n'ont pu jusqu'à présent s'emparer d'aucun des faubourgs.

A Gagny, une énorme barricade avait été élevée et défendue par huit canons et nombre de citoyens. Un feu roulant est entretenu par l'ennemi qui commence néanmoins à ménager sa poudre. Il avait encore des provisions.

Il y a eu un combat dans les Etats entre les citoyens tricolores et bicolors dans lesquels les derniers ont été battus. Ils avaient mis le feu à la rue. Un Capitaine de la garde nationale a été pendu pour avoir voulu informer l'ennemi d'une sortie projetée de Nursort. 70,000 florins destinés à la caisse militaire sont tombés entre les mains de la garde nationale. La légion de Police a éprouvé des pertes considérables au Prater ; environ 60 à 70 morts.

D'après un journal de Prague, les conditions demandées par le parti populaire seraient : 1o une amnistie générale ; 2o la nomination d'un ministère populaire et l'éloignement des troupes de Vienne.

L'empereur était à Olmutz où il a ordonné de transférer la dette de Vienne à Krensin, ville entre Olmutz et Vienne.

LE CHOLÉRA.—Pendant la semaine, le nombre des morts à Londres, était de 34. Le terme moyen de chaque jour était de 1 sur 5. La maladie fait peu de progrès à Edimbourg ; depuis le 4 octobre, il y a eu 290 cas, dont 59 se sont terminés par la mort.

Marché des Céréales. Farine, 26s. 6d. à 30s. Sûre 27s. Blé blanc, 38s. à 34s. jaune, 34s. 6d. à 35s. 6d. Marché monétaire facile.

La malle anglaise arrivée hier, nous a apporté l'European Times du 4 novembre. Nous en traduisons ainsi que de la Correspondance du Quebec Mercury, les détails qui suivent :

Londres, 3 novembre 1848.

Indes.—On a reçu des nouvelles très-importantes des Indes.

Il paraît que les troupes anglaises par suite de la défection des Seikhs ont éprouvé un échec dans leurs opérations devant Moultan. On pense néanmoins que cet échec n'aura aucune suite et que rien ne peut alarmer à l'égard de la sûreté des troupes de sa Majesté. Parmi les morts, se trouvent le Colonel Pattoun et le Quartier maître Taylor du 32e régiment, le major Montisauert du 10e.

Autriche.—Une dépêche télégraphique du 27 octobre adressée par le chef d'état major du général Windisgrätz, dit que " ce jour Vienne a été attaquée sur tous les points. Une barricade dans Jaggerszell a été emportée après une vigoureuse résistance, par les troupes qui ont poussé leur avantage et se sont emparé du Théâtre Karl et des lieux environnants. Les faubourgs, la rue Louisa et l'Allée François sont en flammes. Les chefs de la légion ont pris la fuite. "

Des nouvelles authentiques du 28, annoncent que l'on avait commencé le matin le bombardement de la ville.

Les chefs des étudiants avaient pris la fuite.

Les habitants de Vienne refusent de se rendre. Ils auraient d'après certains rapports miné tous les édifices publics et même l'église de St. Etienne, et se proposeraient si on les réduit à l'extrémité, de faire sauter la ville.

France.—Les nouvelles de Paris commencent à offrir un aspect sombre et les esprits se portent à l'angoisse.

quotidiens avec les représentants, et d'un emprunt de 600,000 fr. (£30,000). La liste des membres de son cabinet futur est déjà publiée et distribuée ; M. Thiers serait le premier sur cette liste comme ministre des affaires étrangères.

— Les bruits courent que Ledru-Rollin sera le seul candidat avoué des socialistes et des républicains rouges.

— Le parti du Palais-Royal composé de démocrates, non compris Lamartine, appuiera la candidature de Cavaignac.

L'Assemblée Nationale dit : " Nous avons reçu de Caen des lettres qui annoncent comme certaine l'élection de M. Guizot par le département du Calvados, comme député à l'Assemblée nationale. Cette élection doit avoir lieu le 19 novembre. "

L'European Times du 28, dit : " Paris est dans un état de calme apparent, mais des préparatifs se font pour soutenir une lutte terrible dans l'élection du président. Les prétentions de Cavaignac seront appuyées de toute l'influence du gouvernement. Néanmoins, le prestige du nom de Napoléon est tellement puissant dans les provinces, qu'il est certain que Louis Napoléon sera élu. On mentionne aussi les noms de Ledru-Rollin, Raspail, Lamartine, Thiers, Molé, Bugeaud et Changarnier. Les banquets socialistes continuent. "

(Du Correspondant de Gazette de Québec.)

" Je ne veux point faire le prophète, mais je suis d'opinion que Cavaignac a autant de chances de succès que Louis Napoléon qui n'a d'autre recommandation que le non qu'il porte. Les royalistes et les républicains des provinces peuvent contrebalancer les votes des habitants des villes que l'on suppose être pour Napoléon. "

Lamartine serait le favori, mais la France désire avoir pour chef un militaire qui puisse réprimer les insurrections. Combien de français voudraient voir les choses où elles en étaient même avant le mois de février dernier. "

Angleterre.—Aucune question politique ne trouble l'esprit de nos politiques. On s'occupe activement des élections municipales. Le congrès de la paix continue ses séances. Les affaires commerciales sont bonnes et il règne depuis quelque temps une grande activité dans les transactions. Les actions de chemin de fer ont subi une hausse assez considérable.

Irlande.—L'état de l'Irlande est peu rassurant : Les incendies les assassinats et d'autres crimes se commettent dans le comté de Tipperary. La pauvreté, la famine et sa compagne, la maladie sont le partage d'un grand nombre pendant l'hiver qui approche. O'Doherty a été trouvé coupable.

Prusse.—Tous les ministres ont résigné malgré les prières du Roi pour les engager à rester en office.

Italie.—La Réforme annonce qu'une insurrection a éclaté sur divers points de la Lombardie. Le peuple de Come a chassé les Autrichiens. Tout le pays est en insurrection et les Autrichiens en fuite. L'insurrection s'étend, dit-on, jusqu'au Tyrol. La Gazette de Milan du 18, annonce la capitulation de la forteresse d'Osopo qui est maintenant en la puissance des Autrichiens.

Suisse.—Des lettres de Berne du 25, disent qu'un mouvement des paysans des environs de Fribourg avait été fait contre le gouvernement du canton et qu'il avait été réprimé par les troupes envoyées de Berne. Le gouvernement de Fribourg a fait arroser sa Grâce, Mgr. Marillez évêque de Fribourg et l'a fait conduire à Lausanne sous accusation d'avoir encouragé le mouvement des paysans.

Espagne.—Des lettres de Bayonne annoncent qu'un mouvement progressif très-sérieux a eu lieu dans la Haute Aragon à 20 milles de Saragosse, près de la frontière de la Navarre. Cette insurrection a des ramifications très-étendues. Les journaux de Madrid du 28, contiennent la nouvelle de divers avantages parties remportés par les troupes de la Reine sur les factieux dans différentes parties du royaume.

L'Assemblée qui devait se tenir lundi au soir à Montréal au sujet de la Libre Na-

Le comité des marchés de la corporation s'est prononcé contre le plan suggéré par le capitaine Boxer de transporter le marché actuel de la Basse-ville, au cul-de-sac.

Les deux derniers numéros du Catholic Herald ne nous sont pas encore parvenus.

On lit dans la Minerve :

Billets de Banque contrefaits.—Nous informons le public qu'il a été tenu sur ses gardes, vu qu'il y a maintenant en circulation dans le Haut-Canada du papier-monnaie contrefait. Ce sont des prétendus billets de la Banque de Montréal. Le Toronto Colonist en donnant cette information dit que la contrefaçon n'est pas parfaite bien qu'on puisse s'y méprendre. Il signale l'omission des mots "Honni soit qui mal y pense" en tête, sur les Armes Royales. Ces billets sont de \$1. et sous les placés chaque côté des Armes Royales, le mot Dollars est omis. Il y a plusieurs autres omissions, mais celles-là, pensons-nous, sont suffisantes pour s'y reconnaître.

Il y a eu à Montréal, dimanche matin, dans la rue St. Maurice, un incendie qui a consumé 5 maisons et plusieurs bâtisses. On attribue ce malheur à des incendiaires.

C'est aujourd'hui que doit se terminer, à Montréal, le différend du col. Gogy avec la presse.

Le Navire l'Atlantique chargé de charbon pour la compagnie du Gaz de Québec s'est perdu dans la nuit du 28 septembre sur la côte nord de l'île de Terre-neuve. L'équipage a pu se sauver.

Nous voyons avec plaisir que le plus grand nombre des marchands de cette ville ont consenti à fermer leurs magasins de bonne heure, pendant la saison d'hiver.

Au Rédacteur de l'Ami de la Religion et de la Patrie Monsieur,

Si le nombre des représentants est augmenté, comme nous devons l'espérer, il faut souhaiter aussi que la paie des membres sera abolie, autrement ce serait une tare à espérer. 150, membres à £100, chacun, qui paraît être la paie ordinaire voilà un beau petit item à l'article des dépenses, quinze mille louis par an, sans compter les autres dépenses énormes de notre Législature. Il y a des personnes qui pour ne pas passer pour trop égoïstes sans doute, songent à accorder une semblable rétribution aux membres du conseil législatif, ce qui, après tout ce ne serait que juste d'après le système actuel, mais ni les uns ni les autres à mon avis, ne devraient être payés.

Quant aux membres de la chambre qui n'auraient pas les moyens d'encourir les dépenses auxquelles ils seraient exposés, que leurs comités se cotisent pour les défrayer. Dans le comté le moins peuplé du Bas-Canada il n'y a pas moins de 2500 électeurs; disons que chaque électeur paie 12 sous pour sa part, voici tout de suite une somme de £62-10s. Or les sessions durent rarement plus de deux mois, ce qui formerait un peu plus que quatre piastres par jour; quand il n'y aurait que la moitié, cela devrait suffire à tout homme qui ne cherche pas à faire de sa place de membre une véritable spéculation, surtout quand on sait que les plus hautes pensions n'excèdent pas à Montréal, 5s par jour. Mais faire payer à la province une somme de £13,000 presque deux ou trois ou quatre comités sont représentés par des membres peu à l'aise, la chose est parfaitement injuste.

Dans le cas où les conseillers législatifs seraient payés aussi, et disons qu'il y en ait 50.—Voilà avec la paie des représentants une somme de £20,000 par an.—L'idée en est absurde! Est-ce que le pays rétrograde au lieu d'avancer? Autrefois les membres de la chambre n'étaient point payés et l'on en voyait un

grand nombre et des villes et des campagnes moins à l'aise que la plupart des membres actuels, mais c'est qu'alors il y avait dans la chambre moins de chercheurs d'argent.

Que de chemins et de ponts l'on pourrait faire dans le pays avec vingt mille louis par an!

Le peuple ne doit plus souffrir un pareil abus.

UN ÉLECTEUR.

Correspondance.

Messire R. Kamouraska — 24 et 2e sem. Messire H. Nicolet — 1er et 2e sem. Messire J. B. G. Chicoutim. — 1er et 2e sem.

NAISSANCES.

A Ste. Geneviève, le 14, la dame de H. Brunet. Ec. Notaire, a mis au monde un fils.

A Wayne, Péninsule, dernièrement, l'épouse de M. Michel-Dress a mis au monde deux garçons et deux filles. Mme. Dress est mère de 24 enfants et elle n'est âgée que de 39 ans.

MARIAGES.

A Montréal, lundi à l'Eglise Paroissiale, par Messire Mignault, V. G. et curé de Chambly M. L. Antoine Fréchet, marchand de Chambly à Delle Edwidge-McLugan Gareau, fille de Louis Gareau Ec. marchand, de Montréal.

Débetures Provinciales.

Table with columns: Bureau du Receveur-Général, 17 Novembre 1848. Montant des Débetures Provinciales payables avec intérêt sous 12 mois de leur date, à 6 par 100. Montant déjà versé, £170,350 0 0. Do pour la semaine expirée ce jour, 6,710 0 0. TOTAL, £177,100 0 0. Reçues en paiement de droits depuis le 17 juillet 1848, 94,725 0 0. Montant en circulation, £82,375 0 0. L. M. VIGER, Rec.-Gén.

Hardes faites, &c.

Rue P. V. BOUGHARD, sous-le-fort Basse-Ville, QUÉBEC. Basse-Ville, sous-le-fort Basse-Ville. VENTE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARDIS FAITES, telle que Blouses, Calottes, Vestes, Chemises, Calçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries gants, mitaines, etc.

600 paires de souliers d'original unis et brodés. 1000 Meules de Caraque, etc. Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant. Québec, 20 novembre 1848.

VINS DE CHAMPAGNE.

VIENNENT de recevoir via Bordeaux et New-York, SOIXANTE DIXIÈME VINS de la Champagne, de la célèbre maison B. & S. IRROY, Mareuil-sur-Ay, département de la Marne, comprenant les espèces suivantes:

- MONTHELOX, VILLEDOMMANGE, MAREUIL, VERZENAY, SILLERY GRAND MOUSSEUX.

MEDOC, ST. ESTAPE ET ST. JULIEN.

J. & O. Crémazie, 12, Rue la Fabrique, Québec, 17 novembre 1848.



ETIENNE ALAIN, CORDONNIER.

Grande rue du Faubourg St. Jean. L'honneur d'informer ses clients des pratiques de son atelier en général qu'il a constamment en magasin un assortiment de plus de 1000 paires de souliers de toutes sortes pour Dames et Messieurs qu'il vendra à des prix très réduits. Aussi chaussures de cuir anglais, français et Américaines, confectionnées avec le plus grand soin, et avec les meilleurs matériaux. Ses prix sont réduits. Québec, 17 novembre 1848.

Les Sagames Illustres, PAR M. BINAUD.

Cet ouvrage est en vente chez J. & O. CRÉMAZIE, No. 12 Rue la Fabrique. Québec, 15 novembre 1848.

BUREAU DU PRÉF AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débetures du Gouvernement livrées aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain. Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Casier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retiendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis au Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

ETOPPE DU PAYS,

DE LA Manufacture de Cobourg, H.-C.

LES soussignés, ayant contracté avec la grande Manufacture de Cobourg, (H.-C.) pour toute l'étoffe que cet établissement manufacturera cet automne, précédemment leurs pratiques et le public, qu'ils ont en main un assortiment très considérable de cette étoffe, de toutes les couleurs, et de toutes les qualités, et qu'ils la vendent en gros et en détail à des prix très-réduits.

En outre leur assortiment général de draps, casimirs, patrons de veste, etc., etc., etc.

Aussi, 29 quarts d'aloze, de la meilleure qualité.

A. HAMEL ET FRÈRE.

Québec, 10 novembre 1848.

de Berthier.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Éléves, sous des Clercs de St. Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les matières suivantes:

La doctrine chrétienne, la lecture française et anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe des deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renferme l'histoire du Canada, l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., la géographie, la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, la tenue des livres, le tout dans les deux langues.

L'exigence du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de 12 élèves, d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur la même pied que les collèges de cette province.

CONDITIONS :

Logement et enseignement 5s. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie. Enseignement 2s. 6d.

PROFESSEURS :

A. Fayard, catholiste formé, directeur. L. G. Langlois, catholiste mineurs. L. Vadeboncoeur, catholiste mineurs. J. Gardener, professeur d'Anglais.

N. B. Cet établissement est sous la surveillance et de la patronage du rév. Messire Gagnon, archiprêtre et curé de la dite paroisse. Berthier, 8 novembre 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces. Prix: \$4 par année. L'abonnement à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicariat de Québec. Montréal, 15 nov. 1848.

SOCIÉTÉ

DE DISCUSSION DE QUÉBEC.

Les membres sont informés que les séances hebdomadaires de cette société auront lieu MARDI prochain, le 21 du courant, à six heures et demi précises, dans l'école de Mr. Chs. Dion, rue St. Vallier, et qu'ils auront lieu régulièrement tous les MARDIS, au même lieu et à la même heure.

J. B. MARTEL, Secrétaire. S. D. Q.

Québec, 20 novembre 1848.

ARCHITECTURE.

P. F. Trépanier, Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au

No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables. Haute-Ville de Québec, } 6 nov. 1848. }

BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC.

Bureau du receveur général. Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectifs sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER, Receveur Général.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Québec, 12 juin 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

COMITE DE SECOURS.

TOUTES personnes tenant des billets pour le PREMIER, sont par le présent informées, qu'il est par elles de se conformer aux conditions contenues, en disant billets d'ici au PREMIER DECEMBRE prochain, ceux dits billets seront nuls et de nul effet.

L. G. BAILLARGE, Président. OI. ROBITAILLE, Secrétaire.

Québec, 30 octobre 1848.

AVIS.

MOUNT EAGLE TRIPOLI.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSI— 50 boîtes de ferblant L. C. charcoi 50 s.

James Forster, Rue St. Jean en face du général Wolfe, Québec 18 oct. 1848.

PRODUITS CHIMIQUES.

C. G. ARDOUIN,

DISPENSARE DE QUÉBEC.

Au coin du Séminaire, des RUES FABRIQUE & HOPE.

Médicaments Brevetés, etc.

Le soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques Durban et Paul un assortiment très étendu de VERTUEUX MÉDICAMENTS BREVETÉS DE DROGUES ANGLAISES, DE PRODUITS CHIMIQUES DE PARFUMERIE, etc.

—AUSI—

Un choix très recherché de PLUMES de tous genres en ÉCAILLE et en CORNE. Les uns d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—AUSI—

Vieux savon de Windsor et autres pour la toilette et la toilette.

Le tout à très-bas Prix.

G. G. ARDOUIN, Québec 20 octobre 1848.

AVIS A NOS ABONNÉS.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur La Liberté du Commerce, L'Education du peuple, Le Rappel de l'Union, Le Rappel des lois sur la navigation, La Libre navigation du St. Laurent, La Réforme Postale, etc., etc.

Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session. Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que just.

J. & O. CRÉMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12. Québec, 26 mai 1848.

ALEX. LAFRANCE, RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures et ses plus belles reliures aux Messieurs du Clergé et du Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les former qu'il continue d'exercer Part du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CRÉMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés. Québec, 14 Aout 1848.

DR. GIROUX, APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSIAU, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai tissu Français de Charente, pour tapis. Parapluies de Lunan.

Parapluies à bords français.

Une variété d'articles de COUT et d'UTILITÉ, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CRÉMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

ALEXANDRE LANCOGNARD dit SAINTEURIE,

qui a quitté la Rivière-Ouelle, il y a plus de 20 ans. Son est mort, ses héritiers, le justifiant, ont été reconnus mens intéressés du coursier de la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU, 20 septembre 1848.

BATEAUX-A-VAPEUR DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUÉBEC et le JOHN L. MUNN, portant la malle, laisseront Québec, tous les jours pour MONTRÉAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port François et Sorel. Passagers de chambre, 15s. sur le pont, 5s.

J. WILSON, Québec, 26 mai 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Église de St. Michel, J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Annuaire de Québec.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours, ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures P. M. J. B. A. CHARTIER, Secrétaire. Québec, 17 juillet 1848.

PROMAGE DE CRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le J. & O. Crémazie de Bordeaux, quelques MEULLES de tout genre recherchées et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CRÉMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12. Québec, 16 juin 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE Marchandises d'automne et d'hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Écosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Pantalons, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mécans français et anglais. Boil de chevre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et colorés, Rubans, Laines, etc., etc.

—AUSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de tout genre, trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant. Québec 23 Septembre.

LIVRES DE PRIERES ET DE PIETE A BON MARCHÉ.

Placé du Marché de la HAUTE-VILLE. THOS. GARY, Place du Marché de la HAUTE-VILLE.

THOS. GARY,

VIENNENT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en basane de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or, plusieurs collections de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Bibliothèque des Petits Enfants, Bibliothèque de l'Enfance Chrétienne, Bibliothèque Pieuse, et Bibliothèque des enfants pieux.

Toutes ces collections sont richement reliées et seront vendues au plus bas prix.

THOS. GARY, Québec, 23 octobre 1848.

